

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS, DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION

CHARGE DE MISSION EN ORGANISATIONS EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION EUROPÉENNE

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS, DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION
CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION EUROPÉENNE

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 1 - NÉGOCIATION AUTOUR DES POLITIQUES PUBLIQUES DANS DES CONTEXTES INTERNATIONAUX			
<p>A – Préparation des négociations dans des contextes internationaux</p> <p>A1.1 - Définition des stratégies de négociation</p> <p>A1.2 - Rédaction des notes de synthèse</p> <p>A1.3 - Préparation des argumentaires</p> <p>Le chargé de mission se documente sur les enjeux, sur les objectifs, le résultat attendu de la négociation et les intérêts de l'organisme qu'il défend. A partir de ces informations il définit une stratégie d'action et différents scénarios d'impact. Il rédige une note de synthèse pour informer</p>	<p>C1.1 Clarifier les objectifs et résultats attendus de la négociation au sein de sa propre structure à travers différents entretiens et réunions de travail, afin de donner une cohérence à la démarche de négociation.</p> <p>C1.2 Etudier les enjeux de la négociation à partir du contexte politique, financier et/ou économique passé et présent pour défendre l'intérêt de l'organisation représentée.</p> <p>C1.3 Repérer les bases légales nationales, européennes et internationales (lois, traités, conventions, ...) à prendre en compte dans la négociation au regard de la</p>	<p>Etude de cas individuelle</p> <p>L'étude de cas porte sur une problématique complexe des relations entre états, organisations internationales et acteurs de la société civile.</p> <p>Le compte rendu est écrit et porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'historique de la situation ; - L'analyse de la situation et des enjeux ; - Les solutions envisagées ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Les principaux acteurs sont repérés, leurs enjeux, intérêts, sont clarifiés, les leviers d'action sont identifiés. - L'historique de la situation et l'expérience des acteurs est prise en compte. - Les solutions envisagées démontrent la connaissance du système des Nations unies, de l'Union européenne et de la répartition des compétences

<p>les autres parties prenantes sur les tenants et aboutissements de la négociation et prépare les argumentaires qui vont lui permettre de défendre la position retenue.</p>	<p>définition des positions stratégiques possibles afin de respecter et s'aligner sur le cadre légal.</p> <p>C1.4 Cartographier les acteurs concernés et impactés en repérant les positions et intérêts de chacun et en établissant les leviers d'action afin de construire des hypothèses de développement de situations et des scénarios d'impact à proposer favorables aux objectifs de l'organisation représentée.</p> <p>C1.5 Rédiger une note de synthèse à partir de l'analyse de la situation, de la réglementation, de la carte des acteurs et des hypothèses de négociation afin de produire un document synthétique et précis aux décideurs et intervenants à la négociation.</p> <p>C1.6 Préparer les argumentaires en fonction des scénarios plausibles de la partie adverse et de la marge de manœuvre de chacune des parties afin d'anticiper les contenus de la négociation et dans l'objectif d'obtenir un résultat optimal.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La recherche des bases légales ; - La carte des acteurs. <p>Etude de cas individuelle</p> <p>Rédaction d'une note de synthèse</p> <p>Travail écrit résumant</p> <ul style="list-style-type: none"> - la présentation de la situation, - les attendus de la négociation, - les scénarios probables - les résultats souhaitables. 	<p>entre différents niveaux (européen, national, régional).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat utilise dans son analyse des relations internationale les outils pertinents au regard de la situation. - Les positions des différents acteurs sont structurées et hiérarchisées au regard de la complexité de la problématique posée. - Les enjeux principaux des politiques publiques menées par des organisations européennes et internationales, les traités définissant leur mandat ainsi que leurs acquis législatifs sont repérés et pris en compte. - La forme et le style de la note de synthèse correspondent à ceux employés au sein des organisations internationales et européennes. - La note de synthèse fait ressortir de manière synthétique les points saillants de la problématique complexe
--	--	--	--

			<p>et des positions de chacune des parties.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le texte est finalisé dans le temps imparti. - La rédaction de la note de synthèse facilite la lecture pour l'ensemble des personnes concernées. - Les informations prises en compte et choisies pour être diffusées sont pertinentes.
<p>B – Mise en œuvre et conclusion d'une négociation internationale</p> <p>A1.4 - Présentation une position définie devant les participants d'une négociation</p> <p>A1.5 - Recherche des alliances</p> <p>A1.6 - Recherche d'un consensus</p> <p>A1.7 - Analyse de l'impact d'un compromis sur la politique menée par sa partie</p> <p>A1.8 - Rédaction des conclusions d'une négociation internationale</p> <p>Le chargé de mission intervient dans une négociation internationale en tant que représentant d'une partie prenante. Sur la base de la préparation effectuée au sein de son organisation,</p>	<p>C1.7 Exposer une position d'une façon convaincante et succincte devant un auditoire international basée sur une connaissance approfondie des enjeux d'une négociation, afin de représenter au mieux les intérêts d'un acteur.</p> <p>C1.8 Etudier les positions de différents acteurs qui poursuivent des intérêts convergents ou complémentaires à partir de leurs prises de positions publiques, de leurs actions engagées et d'entretiens individuels afin de construire des coalitions politiques autour de projets communs.</p> <p>C1.9 Trouver des recoupements, réels ou possibles, d'intérêts entre des acteurs européens ou internationaux à partir de l'analyse de leurs intérêts afin de forger des compromis.</p>	<p>Mise en situation professionnelle collective</p> <p>Simulation d'une négociation au sein d'une organisation européenne ou internationale.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification de position - Négociation - Atteinte de consensus /conclusion 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'une position structurée et logique. - L'intervention est comprise par les autres participants à la négociation. - La position défendue est logique au regard des intérêts de son organisation. - Les intérêts vitaux sont priorités par rapport aux intérêts secondaires de sa partie. - La rhétorique est adaptée au milieu des organisations

<p>il est amené à défendre une position définie. Au cours de la négociation, il doit identifier des intérêts communs avec d'autres parties prenantes et des compromis qui sont défendables. A l'issue de la négociation, il en résume les résultats et les présente à l'intérieur de son organisme.</p>	<p>C1.10 Evaluer dans un espace de temps limité les répercussions d'un accord potentiel sur la politique de sa partie à partir de différents scénarios afin d'adapter rapidement sa position.</p> <p>C1.11 Résumer les résultats de la négociation, les engagements pris et les répercussions sur la politique publique concernée dans une note de synthèse afin d'en informer les parties prenantes au sein de sa propre organisation et (le cas échéant) le public général.</p>		<p>européennes et internationales.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La stratégie de négociation est adaptée aux résultats attendus pour sa partie et aux difficultés rencontrées au cours de la négociation. - L'argumentation démontre de la souplesse, de l'habileté et de la créativité dans la défense de ses intérêts.
---	---	--	---

BLOC 2 - DÉVELOPPEMENT, GESTION ET ÉVALUATION DES PROJETS INTERNATIONAUX

<p>A – Conception et présentation des projets européens et internationaux</p> <p>A2.1 Programmation et identification d'un projet international</p> <p>A2.2 Rédaction d'un projet international</p> <p>A2.3 Financement d'un projet international</p> <p>A partir du champ d'action et de la mission de l'organisme pour lequel il intervient, le chargé de mission programme des projets européens/internationaux à mettre en œuvre. Il identifie des opportunités de financement présentées par des bailleurs</p>	<p>C2.1 Partant des objectifs des politiques publiques des organisations européennes et internationales, définir la stratégie d'intervention d'une organisation européenne ou internationale afin de la déployer et de la décliner dans un contexte local spécifique.</p> <p>C2.2 Analyser un contexte socio-culturel spécifique à partir d'une étude de faisabilité afin d'adapter le programme d'un projet aux besoins locaux.</p> <p>C2.3 Structurer un projet en en définissant le cadre et les potentialités en fonction des opportunités et de la conjoncture, en tenant compte des règles de financement pratiquées par les organisations</p>	<p>Mise en situation professionnelle collective</p> <p>Elaboration d'une proposition de projet international.</p> <p>Le travail est écrit et doit porter sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les attendus du projet - Ses étapes de réalisation 	<ul style="list-style-type: none"> - La proposition de projet est pertinente tant au regard de la mission de l'organisme porteur de projet qu'au regard des politiques sectorielles européennes et internationales. - La mesure d'impact prend en compte les différents aspects du contexte et les conclusions qui en découlent.
---	---	---	--

<p>de fonds et élabore un plan de projet, qui sera affinée en concertation avec des parties prenantes au sein de l'organisme et des partenaires éventuels.</p> <p>Selon sa position au sein d'une structure, le chargé de mission peut également être amené à rédiger un appel d'offres pour la réalisation des projets internationaux, auquel d'autres organismes répondent. Ensuite, le chargé de mission gère le processus du choix d'un (ou plusieurs) contractants.</p>	<p>européennes et internationales, afin d'élaborer un plan de projet éligible.</p> <p>C2.4 A partir des consultations avec les principales parties prenantes, créer un réseau des partenaires internationaux et impliquer toutes les parties prenantes (telles que les institutions des États partenaires, les entités non-étatiques, des groupes de la société civile, d'autres bailleurs de fonds, etc.) dans un dialogue afin de définir quels peuvent être les porteurs ou co-porteurs du projet.</p> <p>C2.5 Rédiger une proposition de projet en définissant un cadre logique, des indicateurs de réalisation objectivement vérifiables, des sources et moyens de vérification, des hypothèses de départ et un plan de financement, afin de répondre au cadre fixé des organisations internationales et de garantir et anticiper la faisabilité du projet.</p> <p>C2.6 Rédiger le cahier des charges technique d'un appel d'offres pour la réalisation des projets internationaux en définissant ses termes de référence, ses hypothèses en termes de budget, de personnel et d'infrastructure afin d'informer les candidats sur les conditions de réalisation du projet, les hypothèses de mise en œuvre et les risques à prendre en compte.</p> <p>C2.7 Evaluer les dossiers soumis par les différents organismes candidats, évaluer leur qualité et la faisabilité des propositions, la solidité des solutions choisies et des hypothèses financières afin de sélectionner un ou plusieurs contractants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sa pertinence pour les objectifs stratégiques de l'organisme 	<ul style="list-style-type: none"> - La rédaction respecte les spécificités de rédaction d'un projet selon les bonnes pratiques des organisations européennes et internationales. - Le dossier de projet présente les différents acteurs et parties prenantes, leurs missions, fonction et intérêt au projet. - Le dossier de projet envisage des hypothèses réalistes et définit le plan d'action envisagé. - Le dossier de projet et le cahier des charges respectent les spécificités techniques d'un plan de financement (ressources, en termes d'infrastructure et de personnel) et la déontologie au niveau européen ou international. - Le dossier de projet contient une grille d'évaluation des réponses à l'appel d'offre et une grille d'évaluation en vue du monitoring et de l'audit du projet.
--	---	--	---

<p>B – Coordination du lancement et du déroulement de projets internationaux</p> <p>A2.4 Démarrage d'un projet international</p> <p>A2.5 Mise en œuvre d'un projet international</p> <p>A2.6 Contrôle de l'état d'avancement d'un projet international ("monitoring")</p> <p>Le chargé de mission constitue une équipe de projet avec laquelle il définit les différentes étapes du projet, les activités à réaliser et les résultats attendus. Selon des indicateurs de suivi défini préalablement, il vérifie l'état d'avancement du projet.</p>	<p>En tant que porteur de projet, concevoir, suivre et évaluer un projet de dimension internationale en mobilisant les moyens, les équipes et les financements adaptés afin de répondre au mieux aux missions et intérêts de son institution.</p> <p>C2.8 Constituer une équipe de projet à partir des objectifs et du cahier de charges du projet afin de mobiliser les ressources pertinentes pour la réalisation du projet.</p> <p>C2.9 Concevoir la structure opérationnelle du projet à partir du cadre logique (Logical Framework) permettant de définir les objectifs généraux et spécifiques du projet, les différentes étapes de réalisation, les indicateurs de suivi et tous les risques potentiels afin de présenter un document permettant d'obtenir l'accord de financement des bailleurs de fond.</p> <p>C2.10 Réaliser le suivi rigoureux des étapes de réalisation d'un projet, en l'adaptant (si besoin) à des changements de contexte ou de situation, afin d'atteindre les meilleurs résultats en promouvant les priorités stratégiques de l'organisme</p> <p>C2.11 Recueillir, analyser, exploiter et synthétiser systématiquement des informations de gestion à partir de reporting ou en organisant des réunions de travail, afin de rédiger des rapports sur l'avancement d'un projet international</p> <p>C2.12 Manager la communication, la circulation et le retour d'informations entre tous les acteurs du projet à partir d'outils collaboratifs afin de permettre la coopération et l'engagement de chacun des acteurs</p>	<p>Mise en situation professionnelle collective</p> <p>Travail : Etablir la grille de suivi ("logical framework") d'un projet international</p> <p>Le travail est écrit et doit porter sur les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthode choisie pour atteindre les objectifs - Activités planifiées - Résultats attendus 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect de la méthodologie de rédaction d'un cadre logique selon les exigences des institutions européennes et internationales. - Les indicateurs de suivis sont clairement définis et pertinents au regard du résultat attendu. - La mesure des indicateurs de progrès permet de montrer que le projet a atteint ses objectifs - Le processus analytique et les outils utilisés pour soutenir la planification sont conformes aux attendus du « logical framework approach ». - Les résultats attendus sont réalistes, concrets et objectivement vérifiables. - Les points d'étapes sont positionnés. - Les risques potentiels sont identifiés et mesurés. - La grille et la méthodologie d'évaluation correspondent à la dimension et aux caractéristiques d'un projet international.
--	---	---	--

<p>C – Evaluation des résultats de projets internationaux</p> <p>A2.7 Rédaction d'un rapport d'évaluation sur un projet international</p> <p>A2.8 Réalisation d'un audit d'un projet international</p> <p>Suite à la conclusion d'un projet international, le chargé de mission est amené à évaluer ses résultats à partir d'une documentation fournie afin de vérifier l'atteinte des objectifs initialement visés.</p>	<p>C2.13 Evaluer l'impact d'un projet international à travers les résultats observés, les retours d'expérience des différents intervenants internes et externes, afin de mesurer l'atteinte des objectifs du projet, sa qualité de réalisation et la performance de l'organisme porteur du projet</p> <p>En tant qu'auditeur de projet, structurer, conduire et rendre compte d'un audit de projet de dimension internationale à partir d'une commande interne ou externe afin de vérifier l'exécution du projet selon les règles, les cahiers des charges et les contrats établis</p> <p>C2.14 Evaluer l'adéquation entre les objectifs initiaux d'un projet et les résultats obtenus au moyen d'un référentiel d'audit afin de détecter d'éventuels dysfonctionnements et écarts et proposer des recommandations réalistes, opérationnelles et pragmatiques.</p> <p>C2.15 Apprécier la légalité et la régularité des dépenses et revenus du projet, à partir de documents, pièces justificatives, analyses et rapports de réalisation du projet afin d'évaluer si les fonds alloués au projet ont été utilisés conformément à une gestion financière saine et aux fins auxquelles ils étaient destinés.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les circuits de communication envisagés permettent une fluidité des échanges et une transmission pertinente des informations. - Les règles en vigueur sont connues et respectées.
---	---	--	--

BLOC 3 - ÉLABORATION DES RÉGLEMENTATIONS EUROPÉENNES OU INTERNATIONALES

A – Développement d'une proposition de réglementation

A3.1 Evaluation des besoins d'une réglementation

A3.2 Consultation des services internes de l'institution et de toutes les parties concernées par le projet de réglementation

A3.3 Rédaction d'une proposition de réglementation

A3.4 Accompagnement de l'examen et la modification de la proposition de réglementation au sein de l'institution

Le chargé de mission évalue les besoins de la mise en place d'une nouvelle réglementation dans un champ politique donné, en consultant les différents services de son organisation ainsi que d'autres parties prenantes institutionnelles et sociétales. De même, il se documente sur l'enjeu précis, afin de rédiger une proposition, qui va être examinée par les différents décideurs internes.

C3.1 Repérer dans le contexte actuel et/ou les évolutions de l'environnement ce qui nécessite une modification de la réglementation existante dans un domaine ou un champ politique donné afin d'évaluer différentes hypothèses de nouvelles propositions législatives.

C3.2 Consulter différentes sources d'information au travers de réunions ou de recherches approfondies permettant de repérer les orientations à définir dans la nouvelle réglementation

C3.3 Rédiger des textes réglementaires anticipant l'impact économique, environnemental et social de l'initiative législative envisagée afin d'élaborer un dispositif répondant aux besoins liés aux évolutions du contexte et de l'environnement.

Mise en situation professionnelle réelle

Rédaction d'une note d'analyse

La note est écrite et porte sur:

- Les enjeux du projet de réglementation
- Les parties prenantes concernées
- Les effets attendus par la nouvelle réglementation

- Clarté et lisibilité de la note
- Connaissance de l'acquis législatif pertinent
- Le candidat démontre sa capacité à anticiper l'impact économique, environnemental et social de l'initiative législative envisagée.
- Les informations prises en compte sont exhaustives et pertinentes.
- La rédaction des textes réglementaires répond aux exigences de forme définies par les institutions européennes et internationales.
- Le jugement politique est de qualité.
- Le candidat fait preuve de précision dans la description des problèmes et les hypothèses envisagées.
- Les hypothèses de réglementation ont été analysées au regard de leur application dans un contexte national et international.

<p>B - Accompagnement de l'adoption et de l'application de la réglementation dans le processus politique</p> <p>A3.5 Présentation et défense de la proposition de réglementation devant les organes législatifs</p> <p>A3.6 Elaboration des amendements à une proposition de réglementation</p> <p>A3.7 Présentation d'une réglementation adoptée vis-à-vis des acteurs concernés</p> <p>A3.8 Accompagnement de l'application de la réglementation par les organes compétents</p> <p>A3.9 Evaluation de l'application de la réglementation</p> <p>A3.10 Engagement des procédures en cas de non-respect de la réglementation</p> <p>Le chargé de mission suit le processus de l'adoption ou modification de la proposition législative de jour en jour, afin de répertorier sa réception par les organes législatifs et réagir aux modifications éventuellement proposées. Une fois la réglementation adoptée, le chargé de mission veille sur son application et le suivi par tous les acteurs concernés.</p>	<p>C3.4 Soutenir sa proposition de loi tout au long du processus législatif à travers son réseau professionnel et ses sources d'information, en tenant compte et en sélectionnant les informations pertinentes, afin garantir son adoption.</p> <p>C3.5 Rédiger, selon les styles d'écriture adéquats, différents types de documents (fiches d'information, notes de synthèse, rapports sur l'état d'avancement des travaux, rapports politiques) pour informer les différentes parties prenantes et défendre le texte proposé.</p> <p>C3.6 Conseiller, dans chaque pays concerné, les organes compétents pour l'application de la réglementation en leur proposant des étapes, méthodes et stratégies d'application afin que la réglementation soit correctement mise en œuvre.</p> <p>C3.7 Contrôler les étapes de l'application de la réglementation en surveillant et interprétant les processus politiques internationaux complexes afin de vérifier l'atteinte des objectifs.</p> <p>C3.8 Constituer des dossiers de procédure, en tenant compte des provisions légales, devant les organes judiciaires compétents, en cas de non-application des réglementations internationales, afin que chaque Etat puisse être en conformité.</p>	<p>Etude de cas</p> <p>Rédaction d'un mémorandum sur le suivi d'un processus législatif au sein d'une organisation européenne ou internationale.</p> <p>Le compte rendu est écrit et porte sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse d'un processus législatif existant - Les différentes étapes de l'adoption d'un texte législatif - Les positions des différents acteurs - La décision finale - L'application du texte législatif par les acteurs concernés 	<ul style="list-style-type: none"> - Le processus de prise de décision législative dans une organisation internationale est pris en compte. - La stratégie des acteurs est repérée et les positions diverses sont synthétisées. - Les provisions légales en cas de non-application des réglementations internationales sont connues. - Les acteurs clés sont repérés pour chaque organe concerné. - Les dysfonctionnements éventuels sont repérés.
---	---	---	---

BLOC 4 - REPRÉSENTATION DES INTÉRÊTS D'UN ORGANISME PUBLIC OU PRIVÉ VIS-À-VIS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET EUROPÉENNES

A – Mise en place du dispositif d'une représentation auprès d'une organisation internationale ou européenne

A4.1 Identifier les intérêts de l'organisme représenté

A4.2 Organiser une structure de représentation auprès d'une institution européenne ou internationale

A4.3 Identifier les interlocuteurs clés pour promouvoir les intérêts de l'organisme représenté

Dans ce rôle, le chargé de mission se familiarise avec les intérêts de l'organisme qu'il doit représenter vis-à-vis des institutions européennes et internationales. A partir de sa connaissance des structures et procédures de décision de ces institutions, il définit les ressources et stratégies appropriées afin de défendre les intérêts de l'organisme concerné.

C4.1 Se constituer un réseau de contacts pertinents dans sa propre structure et dans les organisations internationales ou européennes à travers l'identification des personnes compétentes sur les domaines concernés afin de pouvoir activer des leviers d'action

C4.2 Basé sur la connaissance des mécanismes de prise de décision dans une organisation européenne ou internationale, suivre un processus politique d'une façon journalistique et anticipative afin de recueillir des informations précoces afin d'intervenir à bon escient

C4.3 Rédiger des prises de positions, des fiches de synthèse et des argumentaires à partir des sources d'informations officielles et non-officielles et des dossiers de presse à destination des décideurs, pour soutenir et influencer les processus politiques

C4.4 Défendre la position de l'organisme représenté lors des audiences, des réunions des groupes parlementaires, des conférences de presse à partir des argumentaires bien construits pour soutenir et influencer l'audience et les processus politiques

C4.5 Intervenir dans le processus institutionnel auprès des personnes clés en ciblant les interlocuteurs décisifs, à partir d'une cartographie d'acteurs, et au moment opportun afin de mobiliser des alliances et des soutiens politiques

Etude de cas

Rédaction d'un rapport politique

Le rapport est écrit et porte sur les intérêts d'une partie prenante (organisme public ou privé) vis-à-vis une organisation internationale ou européenne

- Le contexte socio-politique complexe est pris en compte dans sa globalité et dans ses interactions
- Les argumentations choisies sont cohérentes avec les compétences politico-administratives des différents niveaux de chaque institution concernée et leurs intérêts respectifs
- Les intérêts de son propre groupe sont délimités et hiérarchisés
- Les actions envisagées sont positionnées en fonction d'une recherche d'information anticipative et d'interventions efficaces réalisées dans des conditions optimales

<p>B – Mener des actions en faveur de l'organisme représenté</p> <p>A4.4 Surveiller le processus politique d'une organisation internationale ou européenne</p> <p>A4.5 Intervenir dans un processus politique</p> <p>A4.6 Expliquer les décisions politiques d'une institution internationale aux acteurs de l'organisme représenté</p> <p>De façon quotidienne et anticipative, le chargé de mission suit le processus politique afin de définir les jalons et les paramètres de son intervention</p>	<p>C4.6 Conseiller sa propre organisation à partir de l'analyse de l'action politique et des mécanismes de prise de décision d'une organisation internationale ou européenne, afin de recommander à sa hiérarchie des changements de prise de position ou de stratégie</p> <p>C4.7 Saisir les opportunités de projet, levées de fonds ou financement à partir des politiques publiques menées par des organisations internationales et européennes en assurant la veille du processus politique et en étudiant les appels d'offres afin de remplir la mission de sa structure</p>		
--	---	--	--

Validation de la certification

Pour obtenir la certification professionnelle, le candidat devra avoir obtenu la certification de tous les blocs de compétences composant la certification et avoir réussi l'épreuve finale consistant en la rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche.

Le mémoire de recherche porte sur une problématique liée à la construction européenne, les relations internationales, l'économie européenne et/ou internationale ou le droit communautaire.

Soutenance du mémoire de recherche devant le jury de certification

Critères d'évaluation

- Le mémoire porte sur un sujet pertinent de l'intégration européenne ou des relations internationales.
- Le texte est structuré de manière logique et judicieuse.
- Le travail démontre que des documents pertinents ont été sélectionnés et analysés.
- Le mémoire prouve la capacité à analyser une problématique complexe et diversifiée
- Le travail montre la capacité à penser de manière indépendante, à résumer et à tirer des conclusions.
- Toutes les conclusions sont compréhensibles et traçables.
- Les bonnes pratiques du travail scientifique ont été suivies (notes, bibliographie, annexes).
- Les règles formelles de rédaction d'un texte ont été respectées.